

**Présidente:** Mme BRICHEZ, Maire

**Étaient présents :** Mme BRICHEZ - M. HUGUET- M. DEFROCOURT - Mme DRICI - M. GAUTIER – M. FRIN — M. NIESTRATA– Mme BERTIN — Mme CHARLES - Mme GOBERVILLE – M. THIL – M. GAUDEFROY — M. LANTHIEZ

**Absentes excusées** Mme DELHUMEAU - Mme HENSER- MARTIN (procuration à M.HUGUET)

**Secrétaire de séance:** Mme GOBERVILLE

\*\*\*\*\*

**A l'unanimité :**

**1. Le Conseil Municipal :**

↳ décide de mettre en vente la parcelle cadastrée section ZA n° 11, lieu-dit « Les Cailloux du Cerf », d'une contenance de 3 070 m<sup>2</sup>, au prix de **2 000 €**.

↳ charge le Maire d'aviser les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë conformément à l'article L 331-19 du Code forestier

↳ dit que la vente future sera réalisée en la forme administrative.

**2. Une subvention de 300,00 € est allouée à la « Virade hondainvilloise ».**

**3. La décision modificative au Budget Primitif n° 1 est adoptée. Elle prévoit l'inscription des crédits ci-dessous :**

Compte 6574	Compte 70311	Compte 2183 Op 104	Compte 10226 Op OPFI
+ 300,00	+ 300,00	+ 2 000,00	+ 2 000,00

**4. Un bon d'achat de 150 € sera remis à la jeune Justine **DUPRÉ** qui a obtenu son bac avec mention « Très bien » lors de la session 2021.**

**5. L'Assemblée prend acte du rapport d'activités 2020 du Syndicat d'Energie de l'Oise.**

**6. Avis favorable est émis pour l'encaissement d'un chèque de 1 060,75 €, émanant de **ANNEET** Jean-François ou **CAZORLA** Christophe **MMA CREIL**, à titre de remboursement de la remise en état de la porte d'entrée de la MAM, sise au 120 de la rue de la Mairie, suite à une tentative d'effraction.**

**7. Le Conseil Municipal fixe comme suit le forfait d'intervention sanctionnant les dépôts sauvages et incivilités diverses :**

*- prestation d'enlèvement des dépôts sauvages :*

- 200 € pour tout dépôt ≤ 1 m<sup>3</sup>    • au-delà du 1<sup>er</sup> m<sup>3</sup> : 200 € par tranche de 1 m<sup>3</sup>
- + déplacement d'un véhicule : forfait de 100 € par demi-journée
- + intervention d'un agent : 22,00 € de l'heure.

*- prestation d'enlèvement des papiers, mégots, autocollants, chewing-gums, publicités, étiquettes et autres éléments collés sur le mobilier urbain, les bâtiments publics et la voie publique :*

- 50 €/unité

*- prestation d'enlèvement des verres et objets divers déposés sur les sites des PAV (points d'apport volontaire) et ramassage et nettoyage des déjections canines :*

- forfait de 200 €.

**DIVERS - INFORMATIONS**

- Le nouveau site internet de la commune a été mis en ligne le 08 septembre dernier.
- Le raccordement à la fibre optique a été réalisé le 27 juillet à la Mairie.
- De nombreux végétaux, trop envahissants, ont été coupés ou enlevés (principalement Place Michel Faucheron, Impasse du Pressoir et à l'angle des rues de la Mairie et Le Temple).
- Une nouvelle entreprise va s'installer prochainement dans la zone d'activités. Il s'agit de la **SARL RESET** (Réalizations et Etudes de Systèmes Electriques et de Télégestion) de MOUY. Le terrain est en cours de vente et le permis de construire a été déposé.

■ M. THIL relate que l'entreprise **LOISELEUR** a effectué un déflachage du terrain de foot (désherbant sélectif – mélange compost – passage d'un verti-drain qui permet une aération du sol et un léger décompactage– sursemis à base de 3 Ray Grass Anglais - engrais complet) pour un montant de 5 776,10 € TTC. Auparavant, elle avait effectué une prestation de tonte pour un montant de 393,60 € TTC).

■ La 1<sup>ère</sup> édition de la brocante a rencontré un franc succès par un temps ensoleillé. Mme le Maire remercie à nouveau l'équipe de bénévoles pour son implication, son dynamisme, l'organisation matérielle parfaite et le respect des règles sanitaires.

A titre informatif, elle rappelle le nombre de mètres qui ont été occupés lors des dernières brocantes :

2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
201 m	Confinement	-	79 m	88 m	118 m	178 m	112 m	-	-

■ Les travaux de toiture de l'église ainsi que l'installation de la vidéoprotection vont bientôt commencer.

■ Un point d'information sanitaire vient d'être donné par la Préfecture :

✓ Dans les Hauts-de-France, le ralentissement de l'activité épidémique se confirme ces dernières semaines. Néanmoins, le taux d'incidence reste élevé dans l'Oise (96,6 cas pour 100 000 habitants) où la circulation virale, si elle baisse globalement, s'intensifie sur la communauté de communes du Pays des Sources, passant de 63,8 à 95,6 en une semaine. Les taux d'incidence restent à un niveau élevé sur les agglomérations de Creil (147,1) et Compiègne (124,2).

✓ *La situation hospitalière est la suivante :*

- Taux d'occupation (total) en réanimation (chiffre régional) : 89,04% contre 88,31% le 02/09
- Nombre d'hospitalisations conventionnelles - patients COVID (chiffre départemental) : (-4) 29
- Nombre de patients en réanimation pour COVID (chiffre départemental) : (-5) 18

✓ *La couverture vaccinale (1<sup>ère</sup> injection au 29.08.2021) s'évalue comme suit :*

12-17 ans	18-34 ans	34-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	Total population	Total vaccinés	Pop 2018 des 12 ans et +
54 %	77 %	92 %	78 %	96 %	100 %	100 %	85 %	509	597

■ Le bus départemental pour l'emploi stationnera à Hondainville le 29 septembre.

Equipés d'ordinateurs connectés à internet, les bus vont à la rencontre des personnes : des agents d'accueil et des professionnels sont à bord pour les accueillir et leur faciliter l'accès à l'aide à l'insertion, la formation, l'emploi mais aussi à l'information et la documentation.

■ L'inauguration de l'unité de décarbonatation aura lieu le lundi 13 septembre, à Hermes.

■ M. **HUGUET** :

- s'enquiert si un agent communal est habilité à conduire une autoportée sur la RD 12.

M. **DEFROCOURT** lui répond par l'affirmative ;

- relate les difficultés rencontrées avec ENEDIS pour modifier le voltage d'un point de livraison à l'entrée des Butteaux afin d'alimenter une caméra de vidéoprotection.

■ Mme **BERTIN** propose une réunion afin de préparer le Noël prochain.

Fait à HONDAINVILLE, le 15 septembre 2021

Le Maire,

Michèle BRICHEZ